



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL

DÉPARTEMENTAL 63

Site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

LETTRE DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 143 du 25 janvier 2013

SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG 63

Le jeudi 31 janvier 2013, journée de grève dans la Fonction publique :

*Manifestation à Clermont-Ferrand : rendez-vous à 10 h place Delille

*Préavis de grève national

Site internet CGT CG63 nombre de visites : plus de 17 100

Prochaines réunions

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Grève à la Banque de France

Exigeons la réintégration de notre camarade Edgar SEIGNE à l'IFPP d'Aurillac.

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Mali : info ou intox ? Communiqué du SNJ CGT

4.000 travailleurs en colère contre le Parlement européen et la Commission.

Hôpital Sainte Périne (Paris XVIe) Le personnel choqué et en colère après le décès d'une patiente

Automobile Après PSA, Renault envisage de réduire ses effectifs de plus de 15%

PSA Aulnay Les salariés n'acceptent pas d'être licenciés sans rien

Bernard Thibault invité sur Europe 1 "La CGT ne signera pas l'accord"

Sondage Les cadres se montrent pessimistes pour l'année 2013

Fralib- Gémenos (Bouches-du-Rhône) Les salariés bientôt reçus à l'Elysée

Accord national sur la « sécurisation de l'emploi » Moins de sécurité pour les salariés, mais la partie n'est pas finie !

Aménagement du temps scolaire Les syndicats rejettent le texte de Peillon

Hôpital de Foix Les secrétaires médicales veulent l'indemnité forfaitaire

Education-formation-culture 13 suicides depuis septembre 2012

Le Medef veut toujours plus de flexibilité Près de trois Français sur quatre contre la fin du CDI

Virgin Le dépôt de bilan laisse 1000 salariés sur le carreau

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Une revendication Cgt enfin satisfaite !

Conditions d'attribution des logements de fonction

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITE CG 63

Grève intersyndicale du 31 janvier 2013 dans la Fonction publique :

Manifestation à Clermont-Ferrand : rendez-vous à 10 h place Delille

Manifestation à 10h00 Place Delille, en direction de la Préfecture, avec demande d'audience au Préfet pour porter les revendications.

Préavis de grève national pour le 31 janvier 2013

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires de la Fonction publique ont fait le point sur l'agenda social et les discussions en cours dans le cadre de l'agenda social que vous avez initié. Si elles se félicitent de votre attachement à la Fonction publique, à ses valeurs de progrès social, au rôle de ses personnels, si elles notent des améliorations dans la qualité du dialogue social, elles considèrent que sur les enjeux essentiels, aucun début de réponse satisfaisante n'est au rendez-vous.

Sur l'emploi, les créations – qui vont dans le bon sens – dans certains secteurs ne sauraient masquer les suppressions qui continuent dans d'autres et la situation alarmante de pans entiers de la Fonction publique. Sur les salaires et le pouvoir d'achat, alors que les bas salaires se multiplient (plus d'1 million d'agents aux environs du SMIC), que les déroulements de carrière sont souvent inexistantes, que les qualifications ne sont plus reconnues, aucune mesure générale n'est envisagée et, en particulier, la valeur du point est toujours gelée.

Le jour de carence, mesure inique et inefficace, condamnée par tous les syndicats et le mouvement mutualiste, rejetée par la majorité actuelle lorsqu'elle a été mise en place, n'est toujours pas abrogé.

S'agissant du projet dit Acte III de la décentralisation, la CGT considère que la méthode utilisée ne crée pas les conditions d'une réforme de progrès, qui passe de notre point de vue par un bilan préalable des précédentes phases de décentralisation et de réforme de l'Etat, une évaluation des besoins de service public et une négociation sur les conditions permettant de répondre de manière pérenne et efficace à ces besoins sur la base d'une complémentarité entre services de l'Etat et des collectivités territoriales. Nous contestons par ailleurs l'axe fort de la métropolisation, vecteur de désertification d'une partie du territoire et de creusement des inégalités entre collectivités.

Plus largement, nous affirmons que le choix gouvernemental de mener une politique d'austérité en matière de finances publiques entrave toute possibilité d'opérer les choix indispensables en matière de développement des missions de la Fonction publique et de l'emploi public, de juste rémunération et de reconnaissance du travail des agents.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires ont décidé d'une première étape unitaire de mobilisation dans la Fonction publique. Elles appellent à faire du jeudi 31 janvier prochain une journée nationale de grève, avec manifestations et rassemblements.

Pour notamment :

- Un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois, et des créations partout où cela est nécessaire
- Conforter et développer la Fonction publique et les services publics
- Une augmentation urgente de la valeur du point d'indice
- L'abrogation du jour de carence.

Dans ce cadre, la Fédération CGT des Services publics appelle les personnels de la Fonction publique territoriale à se mobiliser sous les formes qu'ils décideront. Notre organisation dépose en conséquence un préavis de grève de 0 à 24H pour la journée du jeudi 31 janvier 2013 pour l'ensemble des agents relevant du champ de la Fonction publique territoriale.

Avec les autres organisations appelantes, la Fédération CGT des Services publics est bien entendu disponible pour toute discussion de nature à permettre la satisfaction des revendications des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services Publics,

Baptiste TALBOT, Secrétaire général

Gagner, c'est possible !



© Fédération CGT des Services publics - CD - Janvier 2013

LE 31 JANVIER 2013 !



j'agis !

Site internet CGT CG63 nombre de visites :
Plus de 17 100 visites

Prochaines réunions

-CTP :

*pour le plan de titularisation 14 février 2013,

*18 Mars 2013

*10 Juin 2013

*21 novembre 2013

-CAP promotions internes et avancements de grade le 21 février 2013

[Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Grève à la Banque de France

Pour l'avenir des centres industriels de la Banque de France, les syndicats appellent les salarié-e-s à la mobilisation le 29 janvier 2013. [Lire l'expression Cgt \(pdf\)](#)

Exigeons la réintégration de notre camarade Edgar SEIGNE à l'IFPP d'Aurillac.

Notre camarade Edgard SEIGNE, conseiller Prud'hommes CGT en encadrement est professeur de cuisine à l'IFPP d'Aurillac depuis 25 ans.

Il est victime d'un acharnement d'une violence extrême de la part de sa hiérarchie et de son employeur, le Président Christian VABRET.

Depuis 2010, il a fait l'objet de 3 demandes d'autorisation de licenciement.

Début 2010 : demande de licenciement REFUSEE par l'inspection du travail : refus confirmé par le ministère.

-Juillet 2012 : nouvelle demande formulée devant le ministère, refusée !

-Décembre 2012 : nouvelle demande d'autorisation de licenciement, refusée par l'inspection du travail, malgré l'avis favorable des élus FO de l'IFPP.

Le 7 janvier 2013, Edgard SEIGNE devait être réintégré à son poste, ce qui lui a été interdit.

C'est une atteinte INACCEPTABLE aux droits fondamentaux dans une démocratie. D'autant plus que ce sont les deniers publics qui financent cette gabegie : des dizaines de milliers d'euros de frais d'avocats et de justice pour s'acharner en vain contre Edgard SEIGNE et ne pas appliquer les décisions qui imposent à l'IFPP de le laisser tout simplement faire son travail de professeur de cuisine.

EDGARD DOIT ETRE REINTEGRE, C'EST UN DROIT !

[télécharger le projet de motion à envoyer à l'employeur](#)

ACTUALITE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Mali : info ou intox ? Communiqué du SNJ CGT

La France est en guerre au Mali.

Pour le moins un tel événement devrait susciter débats et questionnements pour éclairer, mettre en perspective, confronter les avis, les thèses en présence, notamment sur les origines de la crise, sur les enjeux géostratégiques, économiques dont on nie l'existence mais qui sont pourtant bien réels.

N'est-ce pas là le rôle des médias? N'est-ce pas cela le débat pluraliste et démocratique?

Mais à de rares exceptions, le SNJ-CGT constate un véritable enterrement du pluralisme sur l'opération "Serval".

En lieu et place, nous constatons que la communication officielle de l'Elysée, ou de l'état-major et des experts étoilés, est quasiment la seule autorisée, compte tenu de l'interdiction des zones de combat aux journalistes.

Alors pour le SNJ-CGT, l'unanimité de nombreux commentateurs et le ton va-t-en-guerre des médias dominants sont inquiétants.

Cette opération malienne ne serait que « le moindre mal » peut-on lire sous la plume d'éditorialistes. Mais pour qui ? Pour les populations du nord Mali que l'on a laissées des mois durant sans se poser la question de savoir ce qu'elles enduraient ? Pour certains Touaregs qui ne partagent pas les options des islamistes, mais qui sont rangés sous la même étiquette de « terroristes », Pour les otages détenus par les fous de Dieu ?

Et le fait que des années durant, on faisait silence sur le sort de ces pays qui sous les fourches caudines du FMI devaient avaler les remèdes amers des ajustements structurels jusqu'à la lie... Alors, la « Françafrique », que le candidat Hollande voulait bannir, est toujours vivante ?

Et comment ne pas s'interroger sur la légitimité de gouvernements maliens faits et défaits au gré de décisions prises on ne sait où...

Où sont les interrogations sur les risques de dérapage d'une guerre très coûteuse surtout si elle s'éternise ? La prise d'otages en Algérie montre que l'intervention française n'est pas un long fleuve tranquille, comme on tente de l'imposer dans l'opinion via des images d'Epinal.

De rares médias ont osé poser des questions qui fâchent.... sur les éléments de langage, sur l'amalgame concernant les "terroristes".

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à ne pas se contenter de la seule communication officielle que tentent de leur imposer leurs directions.

4.000 travailleurs en colère contre le Parlement européen et la Commission.

Aujourd'hui, mercredi 23 janvier 2013, 4.000 ouvriers en colère issus du secteur de la construction, du transport et de l'agriculture ont exprimé leur mécontentement à propos de l'exploitation économique et du dumping social dont sont victimes de nombreux travailleurs étrangers sur nos chantiers. Chaque jour, des dizaines de travailleurs sont exploités et mis en concurrence directe par des employeurs et intermédiaires corrompus, lesquels se servent des lacunes juridiques et opérationnelles dans le but d'exploiter la main-d'œuvre, l'assimilant alors à une simple marchandise. Ils attirent les travailleurs étrangers au moyen de promesses séduisantes, créent des sociétés boîte aux lettres, rédigent de faux contrats de travail et documents, n'offrent aucune protection sociale aux travailleurs, ne rémunèrent pas les heures supplémentaires, n'octroient pas le moindre jour de congé, prélèvent d'importantes sommes sur le salaire afin de payer les frais de transport, le logement, la nourriture, etc. En fin de compte, le travailleur étranger est la victime de telles pratiques et est privé d'une partie de ses droits.

Ces abus sont connus des autorités depuis de nombreuses années. Malheureusement, la classe politique européenne (et en particulier la Commission) n'a jamais fait part de sa volonté de s'attaquer fermement aux problèmes. La Commission européenne prône sans cesse ses dogmes du marché interne (tels que l'entrepreneuriat, la réduction des charges administratives, la libre concurrence, ...) comme un remède miracle permettant de rendre l'Europe plus concurrentielle et de résoudre le problème du chômage. La

politique européenne du marché du travail appliquée actuellement selon les principes établis n'est plus efficace et nuit à la crédibilité du projet européen.

Au lieu d'une croissance de la citoyenneté européenne, nous assistons à une recrudescence de la discrimination et du racisme.

Les travailleurs du secteur de la construction, du transport et de l'agriculture demandent dès lors aux responsables politiques européens une reconnaissance des problèmes actuels et des actions réelles et ce, en dehors de tout débat idéologique. En d'autres termes, des mesures concrètes et perceptibles doivent être prises. Afin de permettre un contrôle plus efficace du marché européen de l'emploi, les organisations syndicales réclament la création d'un Europol social, d'une carte d'identité sociale européenne, de reconnaître la responsabilité européenne pour les maîtres d'ouvrage et les entrepreneurs, de distinguer clairement un véritable indépendant d'un travailleur à travers des définitions claires et de mettre en place des contrôles nationaux stricts poursuivant des objectifs clairs.

Ces mesures requièrent du courage et du dynamisme de la part de nos responsables politiques européens!

Hôpital Sainte Périne (Paris XVIe) Le personnel choqué et en colère après le décès d'une patiente >>>

Vendredi 18 janvier dernier, une patiente de l'hôpital Sainte-Périne a été retrouvée morte de froid après avoir passé une partie de la nuit dans le jardin de l'établissement. Son corps a été retrouvé au moment du changement de service, par le personnel inquiet de ne pas voir la vieille dame dans sa chambre. Face à la gravité de cet accident et au bouleversement des personnels, la CGT du site a aussitôt réagi en dénonçant notamment « l'insuffisance des (...) [Voir tout le texte >>>](#)

AutomobileAprès PSA, Renault envisage de réduire ses effectifs de plus de 15% >>>

Rien ne va plus dans le marché automobile français. La marque au losange avait entamé, en octobre 2012, une négociation avec les syndicats. Dernier épisode : l'annonce mardi 15 janvier 2013 d'un plan qui entend supprimer 7500 postes. Renault prévoit donc de passer de 44 642 salariés à 37 142, en misant essentiellement sur des départs naturels non renouvelés (5700). Pour les 1800 postes restants, la direction propose d'élargir à tous les salariés un (...) [Voir tout le texte >>>](#)

PSA AulnayLes salariés n'acceptent pas d'être licenciés sans rien >>>

Ce mercredi 16 janvier, 300 salariés de l'équipe du matin ont décidé de se mettre en grève reconductible avec occupation de l'usine pour protester contre les mesures proposées par la direction qui accompagnent la fermeture du site d'Aulnay. La production n'a pas démarré et est paralysée. Dans un communiqué, la CGT indique que « les fausses négociations démarrées en novembre dernier ne donnent strictement rien du tout, la direction refusant de négocier les (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Bernard Thibault invité sur Europe 1"La CGT ne signera pas l'accord" >>>

http://mm1.cgt.fr/cgt/BT_Europe1_140113.flv Bernard Thibault, invité de Nicolas Poincaré pour Europe 1 soir, a confirmé l'avis négatif de la CGT sur l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 qui modifierait profondément le Code du Travail. [Voir tout le texte >>>](#)

Sondage Les cadres se montrent pessimistes pour l'année 2013 >>>

86% des cadres pensent que le nombre de chômeurs va augmenter dans l'année et 61% que le niveau de vie se dégradera en France, selon un baromètre Viaoice pour Le Figaro/France Inter/HEC publié lundi 14 janvier 2013. En ce qui concerne le chômage, seuls 3% des cadres estiment que le chômage diminuera « dans les mois qui viennent ». 11% pensent qu'il restera stationnaire et 86% qu'il augmentera. Selon 12% des cadres interrogés, « d'ici un an le niveau de (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Fralib- Gémenos (Bouches-du-Rhône) Les salariés bientôt reçus à l'Élysée >>>

Les représentants des salariés en lutte pour conserver la seule usine en France qui produisait les thés Lipton et les infusions Elephant, fermée en juillet 2011, ont remis le dossier de présentation de leur projet de reprise au conseiller social de la présidence de la République. « Le conseiller de M. Hollande

nous a dit que le président ne nous laisserait pas tomber », indique Olivier Leberquier, délégué syndical CGT, précisant qu'un rendez-vous, « (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Accord national sur la « sécurisation de l'emploi » Moins de sécurité pour les salariés, mais la partie n'est pas finie ! >>>

http://mm1.cgt.fr/cgt/AgnesLeBot_apresNego140113.flv Voulu par l'exécutif lors de la conférence sociale de juillet 2012, la négociation sur la réforme du marché du travail s'est achevée vendredi 11 janvier. Au terme de trois mois de négociations durant lesquels la partie patronale a campé sur des positions très régressives pour les droits individuels et collectifs des salariés, un accord a été soumis à la signature des organisations syndicales dont (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Aménagement du temps scolaire Les syndicats rejettent le texte de Peillon >>>

Les syndicats d'enseignants ont rejeté, sans surprise, le projet de décret instaurant le retour à la semaine de 4,5 jours dans le primaire à la rentrée 2013, vendredi lors d'une séance du Comité technique ministériel (CTM). FSU, CGT, FO et Sud ont voté contre. Le SE-Unsa a refusé de voter. La CFDT s'est abstenue. Le texte, qui prévoit le retour à la semaine de 4,5 jours avec le mercredi matin à partir de la rentrée 2013 (dérogations possibles pour le (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Hôpital de Foix Les secrétaires médicales veulent l'indemnité forfaitaire >>>

85% des secrétaires médicales du Chiva - centre hospitalier du val d'Ariège, étaient en grève de 10 heures à midi, le 10 janvier 2013. Cinq secrétariats étaient fermés. Les grévistes demandent de toucher l'indemnité forfaitaire pour travail supplémentaire (IFTS). Cette « prime » peut être donnée à trois catégories : les attachés administratifs, les adjoints des cadres hospitaliers et les secrétaires médicales. Au Chiva, seules les secrétaires n'y ont pas droit. (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Education-formation-culture 13 suicides depuis septembre 2012 >>>

L'Observatoire des conditions de travail de la FERC-CGT (Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture) a recensé 13 suicides et 5 tentatives dans les champs de l'éducation, la formation, la recherche et l'éducation populaire, depuis la rentrée 2012. Ces chiffres inquiétants sont, pour la FERC, à mettre en relation avec « l'indignité des conditions de travail ». « Les organisations du travail, hautement toxiques, conduisent à déposséder (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Le Medef veut toujours plus de flexibilité Près de trois Français sur quatre contre la fin du CDI >>>

Au nom du dogme suivant lequel "les licenciements d'aujourd'hui font les emplois de demain", le patronat et singulièrement le Medef prône à l'occasion des négociations sur la réforme du marché du travail une plus grande flexibilité. Or un sondage BVA publié ce jeudi, nous apprend que près des trois-quarts des Français sont opposés à la suppression du CDI (contrat à durée indéterminée) contre 26% qui veulent sa suppression. Les personnes opposées à la fin du (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Virgin Le dépôt de bilan laisse 1000 salariés sur le carreau >>>

Les 1000 salariés de tous les magasins Virgin sont appelés à manifester devant le Megastore des Champs Élysées ce mercredi à 13 heures alors que leur direction a confirmé mardi aux syndicats son intention de déposer le bilan de l'enseigne aujourd'hui. L'inquiétude est très forte parmi les personnels des 26 magasins dont l'entreprise a cessé de payer la plupart de ses bailleurs depuis plusieurs mois. Les syndicats qui ont rencontré la ministre de la Culture (...) [Voir tout le texte >>>](#)

ACTUALITE STATUTAIRE

Une revendication Cgt enfin satisfaite !

La loi de finances rectificative pour 2012, parue au Journal Officiel du 30 décembre dernier, vient d'instaurer un crédit d'impôt, en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations syndicales.

Tous les salariés, même non imposables, bénéficieront d'un crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.

Jusqu'alors l'adhésion à une organisation syndicale donnait droit à 66% de réduction d'impôt, mais à condition d'être imposable. Une injustice !

La Fédération des Services Publics a intégré, depuis plusieurs années, cette revendication dans son mémorandum.

Cela rétablit donc une égalité de droit entre salariés. Ce crédit d'impôt, à hauteur de 66% des cotisations, sera applicable dès la déclaration des revenus 2012.

Son bénéfice est subordonné à la condition de joindre un reçu syndical à la déclaration des revenus papiers. Ceux qui enverront leur déclaration par voie électronique en sont dispensés, mais devront le conserver en cas de contrôle.

En 2013, se syndiquer à la Cgt donnera droit à un crédit d'impôt.

Conditions d'attribution des logements de fonction et suppression de la gratuité des avantages accessoires dont bénéficiaient les agents de l'État 14^{ème} législature

Question écrite n° 01863 de [M. Alain Richard](#) (Val-d'Oise - SOC)

publiée dans le JO Sénat du 20/09/2012 - page 2036

M. Alain Richard appelle l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur l'application et les effets du décret n° 2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement applicable aux agents de l'État.

Ce décret entré en vigueur le 11 mai 2012 modifie les conditions d'attribution des logements de fonction et supprime la gratuité des avantages accessoires (eau, gaz, électricité, chauffage) dont bénéficiaient les agents de l'État.

Par suite, les arrêtés individuels de concession de logement par nécessité de service ne peuvent plus prévoir la gratuité de la fourniture de l'eau, du gaz, de l'électricité et du chauffage. Ces charges pèsent désormais exclusivement sur l'agent logé.

Cette question est d'importance pour le régime de rémunération des agents publics intéressés, notamment pour les agents de catégorie C dont les rémunérations sont peu élevées et pour qui le logement de service constitue un complément de rémunération non négligeable.

Il a l'honneur de lui demander si le Gouvernement peut envisager de limiter à une somme déterminée, pouvant être fonction du nombre d'occupants du logement, le montant réclamé aux agents les moins rémunérés au titre des charges locatives du logement de fonction.

Réponse du Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique

Publiée dans le JO Sénat du 27/12/2012 - page 3095

À ce jour, ne subsistent plus que les concessions accordées par « nécessité absolue de service » aux seuls personnels pour lesquels il existe un lien indissoluble entre le logement d'une part, le lieu d'exercice et les caractéristiques de la profession d'autre part. Le logement doit ainsi être nécessaire pour assurer la sécurité des personnes et des biens, 24 h/24 avec des délais d'intervention très courts. Par ailleurs, il est créé en remplacement de l'occupation du logement pour utilité de service, un régime de convention d'occupation à titre précaire pour astreintes avec un abattement de 50 % du coût du loyer du marché à la charge des agents. Des arrêtés conjoints du ministre chargé du domaine et des ministres intéressés définiront les fonctions ouvrant droit à ces deux modes de concession de logement. L'évolution de cette réglementation qui réserve les logements concédés aux seuls agents dont les fonctions le justifient du fait des sujétions qu'elles comportent, au-delà de la destination inappropriée qui pouvait conduire à lui donner le caractère d'un complément de rémunération, ne peut que soulever des questions sociales réelles notamment pour les agents de catégorie C. Afin d'assouplir ce dispositif, le Gouvernement a décidé de repousser de deux ans sa mise en œuvre pour prendre en compte les situations sociales des agents qui bénéficient d'une concession de logement antérieurement à la réforme. Cette mise en œuvre se fera au moment de la libération du logement par changement de fonction et au plus tard au 1er septembre 2015 au lieu du 1er septembre 2013. L'auteur de la question sera informé des réflexions qui pourraient éventuellement être menées pour prendre en compte les effets des nouvelles dispositions du décret du 9 mai 2012.

APPEL A CANDIDATURES

482 2 chauffeur-magasiniers Grade : cadre d'emploi des adjoints du patrimoine

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 1er février 2013

1085 1 Puéricultrice Grade : Cadre d'emploi des Puéricultrices territoriales

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 1er février 2013

64 et 1066 2 Secrétaires d'unité territoriale Grade : Rédacteur territorial

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 1er février 2013

1071 et 356 32 Assistants sociaux polyvalents Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 1er février 2013

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent.» *Lucie Aubrac*

ILS ONT OSE LE DIRE :

«Je suis pour le basisme qui vient de la base.» *Jean-Pierre Chevènement*

LE DESSIN DE LA SEMAINE

FUITE DE GAZ À ROUEN, LE PATRON DE LUBRIZOL SE VEUT RASSURANT



LA PHOTO DE LA SEMAINE



PERMANENCES CGT

Les mercredis 23 et 30 janvier 2013 de 14 h 30 à 17 h, tél 0473290985
Au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.